

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE
DELIBERATION N° 2024/17

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de la commune de Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Claire RAMBEAU-LEGER, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, et Simone ARAMET

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Nathalie CHATEFAU

Etai(en)t excusé(s) :

Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Date de la convocation
09 février 2024

Date d'affichage
16 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 16 février 2024
A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
Simone ARAMET

16 février 2024
et publication du
16 février 2024

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023
DU BUDGET ANNEXE**

Le Maire expose aux membres au Conseil municipal que le compte de gestion est établi par la Direction des Finances Publiques à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Maire,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 du budget annexe, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 15 février 2024

le(s) secrétaire(s) de séance

